

REPUBLIC DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

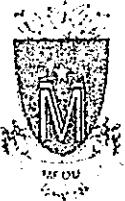
-----  
REGION DU CENTRE

-----  
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA

-----  
COMMUNE DE MFOU

-----  
CABINET DU MAIRE

-----  
SIGAMP



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND

-----  
CENTRE REGION

-----  
MEFOU AND AFAMBA'S DIVISION

-----  
MFOU COUNCIL

-----  
MAYOR OFFICE

-----  
SIGAMP

NS REF : N° 11/D/C.MFOU/CAB/SIGAMP/25

VS REF :

09 JUIL 2025

Décision N°11/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/25 du ..... Portant attribution de de L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-MFOU/ CIPM/2025 DU 09 AVRIL 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPE D'UNE POMPE IMMERGEE, D'UN RESERVOIR ET D'UN ABREUVOIR EN BETON ARME DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Maitre d'ouvrage : Maire de la Commune de Mfou ;

Financement : BIP- MINEPIA

Exercice : 2025

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu La Loi N°2023/019 DU 19 Décembre 2023 portant la loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,

Vu La circulaire n°00001/C/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relatives à l'application du code des marchés

Vu Le Dossier relatif à la consultation sus visée,

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup>: Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délais
01	SOTRASOL SARL TEL : 699 99 08 55/ 674 63 49 99	12 805 065	02 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou nécessaire dans la commune de Mfou.

Ampliations :

- ARMP/CE
- PCIMP/MFOU
- DD/MINEPAT/MAF
- DD/MINMAP/MAF
- DDMINEE/MFOU
- Affichage
- Chrono/Archives

-----

LE MAIRE,  
*Francis Ngoumou*  
COMMUNE DE MFOU  
Le Maire  
DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE  
PLET - TQG / HE